Etat des lieux de l'offre de formation

Damien MONOT – Pôle énergie Franche-Comté





Une stratégie pour développer une offre de formation





Sensibiliser et informer les maitres d'ouvrage et maitre d'œuvre

18 octobre 2016 : il reste des places

La réglementation

Les mesures Radon

Prise en compte du risque Radon dans la construction

Retour d'expérience

Grille d'audit simplifié





Des mesures normées et des mesureurs agrées

• Niveau 1 option A: bâtiments, y compris bâtiments souterrains et établissements thermaux

atnor

NORMALISATION

• Niveau 1 Option B : cavités et ouvrages souterrains

Etats des lieux des organismes agréés N1



région BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Une fois qu'on a trouvé du radon, il faut savoir d'où il vient



Niveau N2 : identifier les sources et voies d'entrée dans les bâtiments, y compris bâtiments souterrains, établissements thermaux et cavités et ouvrages souterrains

Etats des lieux des organismes agréés N2







Est-ce suffisant?



Faire venir des formations permettant de décrocher les agréments en Bourgogne Franche-Comté

Pour faciliter l'accès à ces formations

Pour augmenter l'offre

Pour faire monter en compétence

Pour diversifier l'activité de certains métiers : diagnostiqueurs immobiliers

Pour avoir un réseau de professionnels compétents

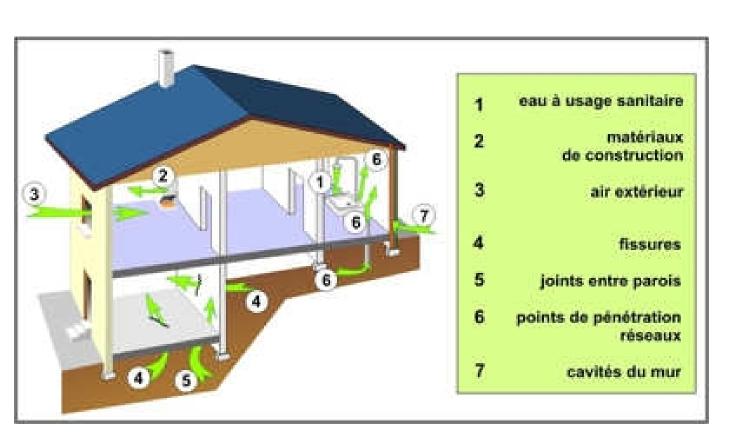
Échéance début 2017

Au-delà de l'aspect réglementaire En maison individuelle par exemple





Développement de formations diagnostics



Apprendre à appréhender la grille d'audit simplifié du CEREMA

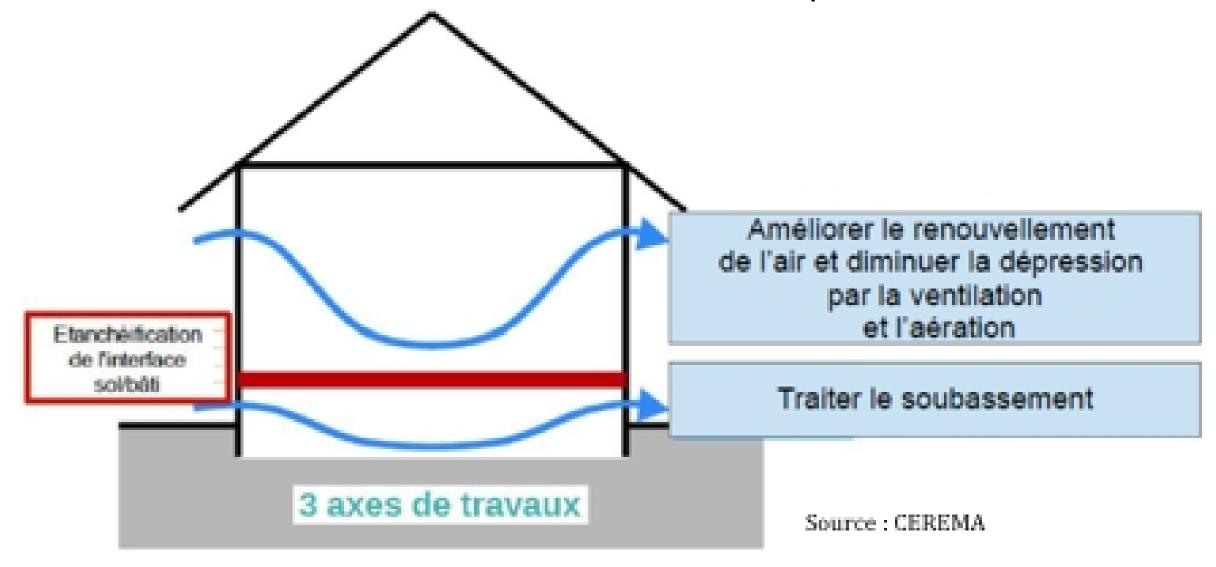
Déceler les sources d'entrée potentielles du radon dans le bâtiment

Proposer des solutions de remédiation

Objectif: avoir un réseau de professionnels référents sur le radon Pouvoir orienter les maitres d'ouvrage qui ont détecté du radon, vers un professionnels

Echéance : premier trimestre 2017

La remédiation : savoir traiter le problème





Une autre stratégie

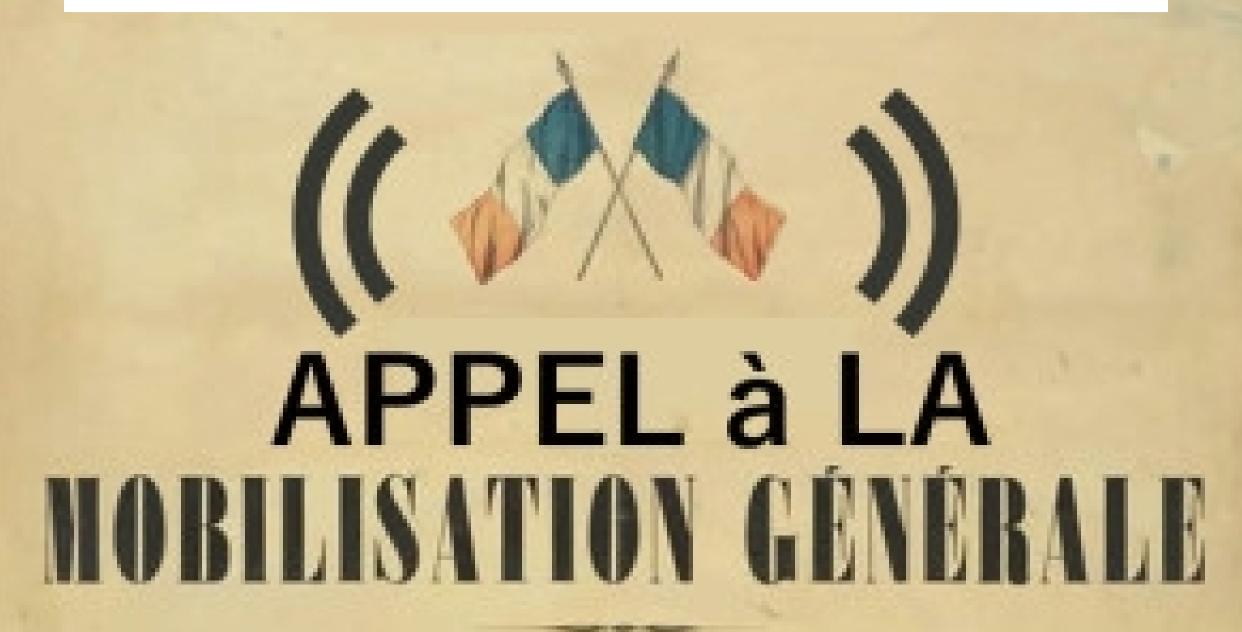
Pas de formations spécifiques



Mais insertion d'un module Radon dans des formations existantes

- Essai avec les formations
 - Groupement d'entreprises (novembre 2016 et sur tout 2017 dans le cadre d'une expérimentation sur les groupement d'entreprises)
 - Etanchéité à l'air (à partir de la cession de janvier, 19 et 20 janvier 2016 puis mars 2017, juin 2017)
 - Ventilation (3, 10 et 17 février 2017, avril 2017 et juin 2017)

La difficulté



C'est pour cela, qu'il faut au préalable continuer à sensibiliser, susciter l'intérêt







Des actions d'information





Programme automne 2016 BESANÇON le mardi - de 11h30 à 13h30

• Mardi 27 sept. : L'étanchéité à l'air

Lycée Pierre-Adrien Pâris - Plateforme Praxibat®

• Mardi 18 oct. : La ventilation

Lycée Pierre-Adrien Pâris - Plateforme Praxibat®

• Mardi 22 nov. : Les matériaux biosourcés

Espace culturel de Roulans (25)

• Mardi 6 déc. : Les futures réglementations

Ecopole (25) (salle à confirmer)

Adresses

• Lycée Pierre-Adrien Pâris - 8 rue Mercator - 25000 Besancon

• Espace culturel - 25640 Roulans

• Ecopole - rue Flammarion - 25000 Besançon

Entrée libre



Programme automne 2016 HÉRICOURT de 17 à 19 heures

• Lundi 12 sept. : Les matériaux de l'isolation thermique

par l'extérieur

Maison des énergies - Héricourt

• Lundi 10 oct. : La maison passive

Maison des énergies - Héricourt

• Lundi 7 nov. : Le chauffage par l'air

Maison des énergies - Héricourt

• Lundi 5 déc. : Le radon

Maison des énergies - Héricourt Entrée libre

Adresse : Pôle énergie Franche-Comté - Maison des énergies - 50 rue Paul Vinot - 70400 Héricourt

Damien MONOT

Conseiller technique aux entreprises du bâtiment

Pôle énergie Franche-Comté – 50 rue paul Vinot BP107- 70400 HERICOURT

tél: 03 84 22 95 28 / fax: 03 84 57 88 65

mob: 06 45 61 30 52

www.pole-energie-franche-comte.fr damien.monot@pole-energie-franche-comte.fr



